

Assemblée ordinaire tenue, le 7 octobre 2011 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :

Madame Nicole Tousignant, monsieur Gilles Payer, monsieur Robert Bélanger, monsieur Gaëtan Lalande et monsieur Daniel Berthiaume

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Diné, directrice générale, était aussi présente

11-10-16464 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit ouverte à 19h30.

Adopté

11-10-16465 Adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert

Adopté

11-10-16466 Lecture et adoption des procès-verbaux

Il est **résolu** unanimement

Que,

La lecture des procès-verbaux du 2, 16 et 27 septembre 2011 soit exemptée et que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que déposés.

Adopté

FINANCE

11-10-16467 Lecture et adoption des comptes du mois de septembre 2011

Il est **résolu** unanimement

Que,

La lecture des comptes du mois de septembre 2011 au montant de 398 136.25 \$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 15275 à 15359 et prélèvements no 2698 à 2728 et de 2732 à 2733 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 843.76\$, soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

Que,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adopté

Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois septembre 2011

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de septembre 2011 est déposé au conseil pour considération pour une dépense totale de 40 303.38\$

11-10-16468 Facture de plus de 5 000\$ - Réparation du camion Tundra 2007

Il est **résolu** unanimement

Que,

La facture numéro 178 présentée par la compagnie Carrosserie de l'Outaouais, au montant de 6 831.90\$ concernant la réparation du Tundra 2007 soit approuvée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

Que,

Cette dépense sera financée par le remboursement de l'assurance au montant de 4 031,43\$ et l'affectation d'une partie du surplus – assurance pour un montant de 2 500\$ et de la récupération de la TPS au montant de 300,47\$.

Adopté

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de septembre 2011.

Claire Diné, dir. g.

Claire Diné, dir.-gén.

11-10-16469 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 30 septembre 2011

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 30 septembre 2011 soit accepté sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adopté

SUJET DU MOIS

État comparatif du budget 2009 – 2010 – 2011

À l'aide d'acétate, monsieur David Pharand présente un état sommaire comparatif du budget d'opération 2009-2010-2011

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables.

ADMINISTRATION

Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois de septembre 2011 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 7 octobre 2011 »

Lettre de Monsieur Maurice Riopel – Demande au Conseil de reconsidérer sa position concernant l'installation de dos d'âne et de les remplacer par des panneaux «Arrêt»

Lettre de Monsieur Donal Hickey - Remercie la municipalité pour le panneau qui a été installé à l'entrée du parc Pimatina. Malheureusement, le panneau installé ne correspond pas à sa demande.

11-10-16470 Renouvellement de la marge de crédit

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil autorise le renouvellement de la marge de crédit de 600,000\$ auprès de notre institution financière Caisse Populaire Petite-Nation;

Que,

Monsieur David Pharand, maire et Madame Claire Dinel, directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité le renouvellement de la marge de crédit.

Adopté

11-10-16471 Remboursement – Projet électrification du chemin du Lac Gagnon Est

Considérant qu'une réserve de 13 277.33\$ avait été créée suite au versement de dividendes par Hydro-Québec dans le cadre du projet *Électrification du chemin du Lac-Gagnon Est*;

Considérant que 192 unités ont été touchées par la taxe de secteur concernant le règlement 01-005 pour l'exercice financier 2011 et que la réserve aurait dû être appliquée au remboursement capital/intérêts pour l'année 2011;

Considérant que le dernier versement pour le règlement 01-005 d'emprunt *électrification chemin du Lac Gagnon Est* sera effectué le 12 octobre 2011;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil autorise l'émission d'un crédit au montant de 69,15\$ à chacune des 192 unités d'évaluation affectées au paiement du capital et intérêts pour l'année 2011 ;

Adopté

11-10-16472 Budget – Élection partielle du 6 novembre 2011

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise un budget de 7,000\$ pour la tenue de l'élection partielle qui se tiendra le 6 novembre 2011;

Qu'

un transfert budgétaire de 7 000\$, du poste surplus libre au département élection est autorisé ;

Adopté

11-10-16473 Fin d'emploi – Monsieur Georges Boqué

Considérant que monsieur Georges Boqué, pour des raisons de santé, ne peut reprendre son poste de mécanicien;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel met fin à son emploi et que les sommes dues lui soit versées;

Que,

Les membres du Conseil remercient monsieur Georges Boqué pour son bon travail au sein de la municipalité de Duhamel;

Adopté

11-10-16474 Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux

Il est **proposé** par Monsieur Daniel Berthiaume

Et résolu,

Que le Conseil de la municipalité de Duhamel adopte par la présente résolution un projet de règlement sur le code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Duhamel ;

Que le règlement sera adopté lors de l'assemblée régulière du 4 novembre 2011 à 19h30;

Qu'un avis public sera affiché aux endroits prévus à cette fin résumant le contenu dudit projet de règlement.

Adopté unanimement

Avis de motion – Règlement code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Duhamel

Avis est par la présente donné par Monsieur Daniel Berthiaume que lors de la prochaine assemblée du Conseil, il sera adopté par ce Conseil, un règlement concernant le code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Duhamel.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de sécurité publique.

11-10-16475 Entente relative à la protection contre l'incendie entre les municipalités de Lac-Simon et de Duhamel

Attendu qu'une municipalité peut se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivant du Code municipal pour conclure une entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

Attendu le projet d'entente relative à une aide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre la municipalité de Duhamel et la municipalité de Lac-Simon :

Il est **résolu** unanimement

Que,

Monsieur le maire David Pharand et madame la directrice générale Claire Diné soient autorisés à signer pour et au nom du Conseil de la municipalité de Duhamel, l'entente à intervenir entre la municipalité de Lac-Simon et la municipalité de Duhamel concernant la protection contre l'incendie;

Que,

Cette nouvelle entente abroge l'entente signée en 2006.

Adopté

11-10-16476 Entente – formation pompiers – Commission scolaire au Cœur-des-Vallées

Attendu la recommandation émise par le Conseil des maires d'accepter l'offre de services proposée par les représentants de la Commission Scolaire au Cœur-des-Vallées pour le programme de formation «Pompier I» et les cours de formations spécialisées;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte l'offre de service offert par la CSCV pour le programme de formation «Pompier I» et les cours de formations spécialisées;

Que,

Monsieur le maire David Pharand et madame la directrice générale Claire Diné soient autorisés à signer pour et au nom du Conseil, l'entente à intervenir entre la commission scolaire au Cœur-des-

Vallées et la municipalité de Duhamel concernant le programme de formation «Pompier I» et les cours de formations spécialisées;

Adopté

VOIRIE

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département des travaux publics.

11-10-16477 Fermeture du projet chemin Petite-Nation – Programme TECQ 2010 -2013

Considérant que la dépense totale des travaux de réfection et d'amélioration du chemin Petite-Nation dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec s'élève à 160,000\$

Considérant qu'une aide financière de l'ordre de 40,000\$ a été accordée à la municipalité de Duhamel dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Suite à la recommandation de la directrice générale, les membres du Conseil acceptent la fermeture du projet de réfection et d'amélioration du chemin de la Petite-Nation et autorise le financement permanent dudit projet au montant de 120 000\$ moins les paiements uniques des Contribuables.

Adopté

11-10-16478 Reconnaissance – pour servitude de terrain offerte par madame Rita Filion

Considérant l'offre de servitude de terrain offert par madame Rita Filion, pour l'installation d'une borne sèche, et ce, à titre gratuit;

Il est **résolu** unanimement

Que le Conseil de la municipalité de Duhamel, exprime sa gratitude à madame Rita Filion en lui offrant un certificat cadeau d'une valeur de 100\$.

Adopté

11-10-16479 Mandat à l'Union des Municipalités du Québec pour l'achat de carburants et mazouts en vrac

Attendu que la Municipalité de Duhamel a reçu une proposition de l'UMQ de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement d'achats pour un achat regroupé de carburants et mazouts en vrac, et d'adjuger un contrat après avoir procédé à une demande de soumissions;

Attendu que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

Attendu que les articles 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.2 du *Code municipal* permettent à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec;

Attendu que la Municipalité de Duhamel désire se joindre à cet achat regroupé pour se procurer les différents types de carburants et de mazouts identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités ;

Il est **résolu** unanimement

Que

la Municipalité de Duhamel confirme son adhésion au regroupement d'achats mis en place par l'UMQ pour la période du 1er avril 2012 au 31 mars 2015 (contrat de deux ans, plus une année optionnelle) et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication de contrats d'achats regroupés des différents hydrocarbures et mazouts en vrac, nécessaires aux activités de notre Municipalité ;

Qu'un contrat d'une durée de deux (2) ans plus une (1) année additionnelle en option, pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et de la loi applicable. Advenant que l'année d'option ne soit pas appliquée, une nouvelle résolution sera requise ;

Que la Municipalité de Duhamel s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la lettre de demande d'adhésion, la fiche technique d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les quantités annuelles des divers types de carburants dont elle prévoit avoir besoin;

Que la Municipalité Duhamel s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

Que la Municipalité de Duhamel s'engage à payer trimestriellement, à l'UMQ, un frais de gestion tel que défini dans la lettre de demande d'adhésion faisant partie du dossier d'adhésion à fournir à l'UMQ.

Adopté

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'urbanisme.

11-10-16480 Demande de dérogation – 1106-83-5721

CONSIDÉRANT que le propriétaire du 204, chemin Camille Poliquin, désire agrandir sa remise;

CONSIDÉRANT que la remise empièterait dans la marge de recul arrière de 1.5 m;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU recommandent au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure;

CONSIDÉRANT qu'un avis a été publié dans le journal de la Petite-Nation tel que prévu à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le conseil de la municipalité de Duhamel, suite aux recommandations du CCU approuve la dérogation mineure dans le dossier 1106-83-5721 situé au 204 chemin Camille Poliquin et autorise l'inspecteur en bâtiments et environnement à délivrer le permis de construction ;

Adopté

11-10-16481 Demande d'appui – achat de terrain 0908-76-6296

Considérant que les propriétaires du 4556, chemin du Lac Gagnon ouest demandent l'appui de la municipalité de Duhamel afin d'acquérir une partie du lot 1 situé à l'arrière de leur propriété;

Considérant que la municipalité de Duhamel n'est pas en mesure de préciser sans l'ombre d'un doute que ledit lot est la propriété du ministère des Ressources naturelles;

Considérant que les propriétaires du 4556, chemin du Lac Gagnon ouest sont prêts à engager les services d'un arpenteur afin de déterminer les droits de propriété ;

Considérant que cette demande d'appui pour l'achat dudit lot permettra aux propriétaires de se conformer au règlement actuel pour la conformité de leur installation septique;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU recommandent au conseil municipal d'accepter la demande d'appui ;

Il est **résolu** unanimement

Que

La municipalité de Duhamel appuie les propriétaires du 4556, chemin du Lac-Gagnon Ouest dans leur projet d'acquisition d'une partie du lot 1, rang C, canton Gagnon situé à l'arrière de leur propriété;

Adopté

DÉPARTEMENT DES LOISIRS

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de loisirs.

11-10-16482 Don – Club des Maraudeurs

Attendu la demande du club de motoneige Les Maraudeurs pour l'entretien d'une portion de sentier entre le début du Lac-Gagnon et la fourche du Mulet afin de rendre cette partie du sentier plus sécuritaire;

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, accepte de verser une subvention de 1 000\$ au Club de motoneige Les Maraudeurs pour sécuriser le sentier entre le début du Lac-Gagnon et la fourche du Mulet ;

Que

La dépense affectera le surplus libre de la municipalité.

Adopté

11-10-16483 Don – Fabrique de Duhamel

Attendu que la toiture de l'église de Duhamel a besoin de réparations majeures;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil autorise une aide financière de 2 000\$ à la Fabrique de Duhamel dans le cadre du recouvrement neuf de la toiture de l'église ;

Adopté

11-10-16484 Cartons promotionnels – Signets

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte de promouvoir le service de notre bibliothèque municipale en incluant dans l'envoi des prochains comptes de taxes un carton publicitaire personnalisé à notre bibliothèque offert par CRSBPO au montant de 25\$/100 ;

Adopté

11-10-16485 Réfection du plancher – pavillon de la patinoire

Attendu que le plancher du pavillon de la patinoire a besoin d'une réfection majeure;

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité autorise un budget de 8 000\$ pour la réfection du plancher du pavillon de la patinoire;

Que

Le montant de la dépense affectera le poste budgétaire des immobilisations ;

Adopté

11-10-16486 Don - Banque Alimentaire de la Petite-Nation

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le conseil autorise le versement de la somme de 150\$ pour la préparation des paniers de Noël pour les familles dans le besoin de Duhamel ;

Adopté

11-10-16487 Gala Sport, Loisirs et Culture de Papineau 2011

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise Monsieur Gilles Payer à participer au gala Petite-Nation, qui se tiendra le 22 octobre 2011 à Montpellier.

Que,

les frais inhérents aux déplacements occasionnés par cette activité soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Adopté

VARIA

11-10-16488 Ouverture d'un sentier Quad

Considérant la consultation du 17 août 2011 au sujet du projet de sentier QUAD touchant la municipalité de Duhamel ;

Considérant que la SEPAQ a autorisé les QUADS à traverser le Parc Papineau-Labelle en ouvrant un sentier ;

Considérant que le Club Quad de la Petite-Nation a besoin d'un sentier pour rejoindre la municipalité de Lac-Simon et les municipalités localisées au Sud de la municipalité de Duhamel ;

Il est **résolu** unanimement

Que le Conseil de la municipalité de Duhamel demande au club QUAD de la Petite-Nation et au MRNF de modifier la section sud du sentier actuel afin de réduire le nombre de kilomètres utilisés par les QUADS sur le chemin des Lacs en déviant le sentier par le lac Blanc.

Que la résolution portant le numéro 10-05-15949 soit abrogée.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

11-10-16489 Fermeture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit fermée à 20h30.

Adopté

David Pharand,
Maire

Claire Diné, gma
Directrice générale